

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU MARDI 20 JUIN 2017

SÉRIE : ES

Spécialité

CORRIGÉS

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Les instances d'intégration sont-elles toujours source de cohésion sociale ?

Programme officiel :

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?	Solidarité mécanique / organique, cohésion sociale.	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

Attentes essentielles :

Notions	Solidarité mécanique / organique, cohésion sociale, socialisation, lien social, primat de l'individu
Mécanismes	Relations entre les processus de socialisation-intégration-cohésion sociale Principales mutations des instances d'intégration (famille, école, travail)

Exploitation possible des documents :

Document 1	La part des emplois à contrat à durée indéterminée est relativement stable sur les trente dernières années. Le CDI demeure la norme d'emploi puisqu'en 2014, 76,4% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi (au sens du BIT) détiennent un CDI. La part des emplois non salariés baisse de 1984 jusqu'en 2008 pour se stabiliser
------------	---

	autour de 11,5%. Sur l'ensemble de la période, la part des formes d'emploi particulières (CDD, emplois saisonniers, intérimaires, apprentis) a augmenté. Ces formes d'emploi particulières regroupent 12,1% des emplois en 2014 contre 11% en 2004 et 8,3% en 1984.
Document 2	Le document met en évidence l'importance du travail comme facteur de liens sociaux. D'après l'enquête du Crédoc, 83% des actifs occupés considèrent que le travail leur permet de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec d'autres personnes. Et quels que soient le sexe, l'âge et la profession, le travail est toujours perçu, dans de très fortes proportions comme le moyen de faire des rencontres et d'avoir des échanges. Il existe toutefois des différences de perception selon la profession : 91% des cadres et professions intellectuelles supérieures considèrent que le travail est porteur de rencontres et d'échanges contre 78% des employés et 73% des ouvriers.
Document 3	Le document met en évidence un mouvement de diversification des modèles familiaux et souligne l'essor des familles monoparentales et recomposées en lien avec l'instabilité des liens conjugaux.
Document 4	Le document met en évidence une hausse du taux de chômage de 2003 à 2014 et une tendance à l'aggravation des inégalités face au chômage selon le niveau de diplôme.

Problématique possible :

Dans quelle mesure les instances d'intégration sont-elles encore source de cohésion sociale ? Si les instances d'intégration contribuent fortement à la cohésion sociale, certaines mutations de ces instances peuvent affecter leur capacité à assurer cette cohésion sociale.

Proposition de plan détaillé :

I) Les instances d'intégration contribuent fortement à la cohésion sociale.	II) Cependant certaines mutations des instances d'intégration peuvent affecter leur capacité à assurer la cohésion sociale.
A) La famille et l'école sont deux institutions au fondement des processus de socialisation et d'intégration sociale.	A) De nouvelles configurations familiales qui marquent le primat de l'individu et un affaiblissement de certaines normes collectives.
La famille joue un rôle essentiel en matière d'intégration sociale en socialisant les enfants et en leur transmettant un patrimoine culturel. La socialisation est le processus par lequel un individu acquiert la culture de la société et du groupe dans lesquels il vit. L'intériorisation de ces éléments culturels constitue un réquisit au processus d'intégration sociale qui permet aux individus de se sentir appartenir à la société en adhérant aux normes et valeurs communes et en participant à la vie collective. L'influence de la socialisation familiale s'exerce en outre tout au long de la vie.	On observe une tendance à la diversification des modèles familiaux. Les relations et les solidarités familiales restent fortes mais se recomposent autour de modèles familiaux plus diversifiés en raison d'une instabilité plus marquée de conjugalité : augmentation du nombre des divorces, des familles recomposées et monoparentales (document 3). Cette forme de désinstitutionnalisation de la famille est l'une des conséquences du primat de l'individu (individualisme) qui revendique plus de liberté et d'autonomie.

<p>L'école est aussi un agent de socialisation essentiel auprès des jeunes générations. Son action s'exerce de multiples façons. Par exemple, l'organisation du temps scolaire et les contenus d'enseignement, la formation à la citoyenneté, l'école favorise l'apprentissage des règles de vie collective. Le diplôme est également un élément essentiel d'une insertion professionnelle réussie (document 4).</p>	<p>Les formes de vie familiales, comme les relations familiales, sont désormais plus choisies que contraintes. Les conditions de socialisation et le rôle de la famille dans le processus d'intégration semblent donc évoluer vers une plus grande autonomie des individus et un affaiblissement de certaines normes collectives qui étaient porteuses de cohésion sociale.</p>
<p>B) Les instances d'intégration participent à la cohésion sociale par les liens sociaux qu'ils créent.</p>	<p>B) Des conditions d'intégration sociale fragilisées par une crise de l'emploi.</p>
<p>La cohésion sociale repose sur des normes et des valeurs collectives, elle suppose aussi que les individus entretiennent des relations sociales qui permettent de garantir l'unité de la société.</p> <p>Comme l'a mis en évidence Durkheim, l'insertion dans la division du travail social implique le respect de certaines normes collectives. Elle crée aussi un tissu d'interdépendance et de complémentarité entre les hommes et est ainsi source de solidarité organique.</p> <p>En outre, d'après l'enquête du Crédoc, 83% des actifs occupés considèrent que leur travail (entendu ici au sens d'emploi) leur permet de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec d'autres personnes. Et quels que soient le sexe, l'âge et la profession, le travail est toujours perçu, dans de très fortes proportions comme le moyen de faire des rencontres et d'avoir des échanges.</p> <p>L'emploi est ainsi porteur d'une identité professionnelle constitutive d'une identité sociale. L'emploi permet d'accéder à une autonomie financière, à la consommation et, plus largement à la vie collective.</p> <p>On peut aussi rappeler que les relations et solidarités familiales demeurent fortes dans la société contemporaine.</p>	<p>La crise de l'emploi se manifeste par une précarisation des formes de l'emploi et un maintien des taux de chômage à un niveau élevé. Même si le CDI demeure la norme d'emploi puisqu'en 2014, 76,4% des personnes de 15 ans et plus ayant un emploi (au sens du BIT) détiennent un CDI. Sur l'ensemble de la période (1984-2014), la part des formes d'emploi particulières (CDD, emplois saisonniers, intérimaires, apprentis) a augmenté. Ces formes d'emploi particulières regroupent 12,1% des emplois en 2014 contre 11% en 2004 et 8,3% en 1984 (document 1). Par ailleurs, on observe globalement une augmentation du taux de chômage, particulièrement pour les actifs sans diplôme, ce qui souligne aussi la difficulté de l'école à assurer l'égalité des chances et garantir à tous un niveau de diplôme suffisant pour accéder à l'emploi (document 4).</p> <p>Cette crise de l'emploi n'est pas sans effet sur les conditions d'intégration sociale. Les situations de pauvreté et d'exclusion qui peuvent en résulter menacent le lien social. Le chômage est porteur d'isolement, de rupture du lien social et d'une disqualification sociale.</p>

EPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : En quoi l'analyse des classes sociales chez Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ? (3 points)

Thème du programme :
Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales
1.1 Comment analyser la structure sociale ?

Réponse possible :

- L'analyse de la structure sociale de Max Weber diffère de celle de Karl Marx. Les classes sociales chez Weber ne constituent qu'une forme de hiérarchie parmi d'autres alors que pour Marx, il s'agit de la seule forme de hiérarchie pertinente pour analyser la structure sociale. Selon Weber, les individus se trouvent dans différentes « situations de classe » déterminées par leur situation économique (des intérêts économiques communs et un accès aux biens similaire) mais ils sont aussi dans différentes « situations statutaires » ou encore se placent différemment dans la hiérarchie politique, sans qu'il y ait nécessairement convergence dans la position occupée sur chacun des ordres.

- Alors que dans la pensée de Marx, les classes sociales ont une existence réelle (liée à la « conscience de classe » permettant la « lutte des classes »), chez Weber les classes sociales sont davantage des collections d'individus créées par l'observateur pour éclairer la réalité sociale.

- De plus, la dimension conflictuelle des rapports entre les classes sociales n'est pas centrale dans la pensée de Weber. Selon lui, les individus peuvent chercher à améliorer leurs conditions en accédant à une strate supérieure ; ils changent ainsi de classe sociale mais sans forcément partager une identité collective, ni appartenir à une quelconque communauté.

Question 2 : Présentez deux limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (3 points)

Thème du programme : Science économique
3. Economie du développement durable

3.1. La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

Réponse possible :

La croissance économique conduit à une surexploitation des ressources naturelles. Dès lors, elle n'apparaît pas durable dans la mesure où elle épuise les ressources non

renouvelables pour les générations futures. Exemple : l'exploitation intensive des ressources énergétiques traditionnelles, que constituent les énergies fossiles dont les stocks sont limités (pétrole, charbon, gaz) et qui expose ainsi l'économie mondiale à une pénurie d'énergie, ce qui est un risque pour la croissance ;

(D'autres exemples sont possibles : l'épuisement des ressources halieutiques ou la déforestation qui gagne du terrain.)

La croissance économique provoque des dégâts environnementaux et dégrade le capital naturel du fait de l'activité économique qui est responsable de la pollution de l'eau ou de l'air (avec l'émission de gaz à effet de serre à la source du réchauffement climatique).

(D'autres exemples sont possibles : les conséquences induites par le réchauffement climatique telles que la fonte des glaces, la progression des zones arides ou encore les dérèglements climatiques qui provoquent des catastrophes (fréquence et violence des ouragans, étés caniculaires...) ou production de déchets qu'il faut retraiter.)

Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

Vous présenterez ce document puis vous caractériserez les inégalités de salaire qu'il met en évidence.

Réponse possible:

Présentation du document	<ul style="list-style-type: none">- Ce document est un tableau statistique, publié par l'INSEE, présentant la distribution du revenu salarial annuel (en euros courants) des salariés, selon le sexe et la CSP, en 2011, en France métropolitaine.- La comparaison des revenus salariaux moyens met en évidence les inégalités entre les sexes et les CSP ; la comparaison des déciles (D1 et D9) mesure l'importance des inégalités pour l'ensemble des salariés et au sein chaque groupe.
Collecte et traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none">- En 2011, le revenu salarial moyen s'établit à 19 710 euros, mais les situations sont hétérogènes : 10% des salariés ont perçu dans l'année moins de 2 340 euros de revenu salarial (D1) et 10% ont touché un revenu supérieur à 35 320 euros (D9), soit un montant 15 fois supérieur.- En moyenne, les femmes ont perçu un revenu salarial annuel inférieur de 5 830 euros à celui des hommes.- Majoritairement moins bien payées, ce sont aussi les femmes qui connaissent les disparités de salaire les plus fortes (rapport interdécile du revenu salarial plus élevé chez les femmes que chez les hommes).- En moyenne, les employés ont touché un revenu salarial annuel de 13 290 euros, soit un peu moins que les ouvriers

	<p>avec 14 820 euros, et presque 3 fois moins que les cadres avec 39 190 euros.</p> <p>- C'est aussi dans la catégorie socioprofessionnelle des employés que la dispersion des salaires est la plus importante.</p>
--	---

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les choix de localisation des firmes multinationales répondent à différentes logiques.

Programme officiel :

Science économique

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.	<p>En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation.</p> <p>On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés.</p> <p>En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.</p> <p>Acquis de première : gains à l'échange.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Mondialisation, internationalisation de la production, avantage comparatif, protectionnisme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, firmes multinationales, spécialisation.
Mécanismes	Mondialisation de la production. Choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation.

	Principaux déterminants de la division internationale du travail, notamment le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.
--	--

Exploitation possible des documents :

Document 1	Les firmes multinationales choisissent de s'implanter dans certains pays pour avoir accès à leur marché, mais également pour réduire leurs coûts de production.
Document 2	Les constructeurs automobiles français et italiens délocalisent leur production dans des pays où les coûts de production sont plus faibles, alors que les entreprises allemandes continuent de produire localement et exportent. Cela s'explique par un positionnement en gamme et des évolutions de la productivité et du coût du travail qui diffèrent selon ces pays.
Document 3	Depuis 2000, les économies en développement accueillent et émettent une part de plus en plus importante des IDE mondiaux, au détriment des économies développées, mais celles-ci demeurent les principaux bénéficiaires des IDE.

Raisonnement possible :

La mondialisation de la production est une des composantes de la mondialisation. Les firmes multinationales décomposent ainsi leur processus de production, en tenant compte des avantages comparatifs de chaque pays, ce qui conduit à une division internationale du travail. Les choix de localisation des firmes multinationales s'expliquent principalement par la recherche d'une amélioration de leur compétitivité prix, de leur compétitivité hors prix, ainsi que par la volonté de conquérir de nouveaux marchés, dans un contexte où la concurrence internationale est de plus en plus vive.

Les choix de localisation des firmes multinationales leur permettent d'améliorer leur compétitivité prix. Elles vont ainsi prendre en compte les avantages comparatifs des pays d'accueil (cf. doc. 1) qui conditionnent en partie leur spécialisation, et parmi eux, ceux qui leur permettent de réduire leurs coûts de production. Elles sont ainsi attentives au coût du travail. C'est ainsi que l'on peut expliquer la délocalisation d'une partie de l'industrie automobile française dans des pays de l'Est où les coûts de la main-d'œuvre sont moins élevés, d'autant plus que les constructeurs français sont plutôt positionnés dans le moyen et bas de gamme (cf. doc. 2). Pour améliorer leur compétitivité prix, les entreprises vont également prendre en compte les infrastructures de transport et de communication, la fiscalité du pays, les normes sociales et environnementales, etc. La recherche de coûts de production plus avantageux peut ainsi en partie expliquer une progression de la part des entrées d'IDE dans les économies en développement, au détriment des économies développées. En effet, 17,1 % des IDE mondiaux étaient accueillis par des économies en développement en 2000, contre 43,4 % en 2015 (cf. doc. 3).

Les choix de localisation des firmes multinationales leur permettent également d'améliorer leur compétitivité hors prix. Les déterminants qui interviennent ici sont par

exemple la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et productive ou de politiques publiques favorables à l'innovation. Le crédit d'impôt recherche est un autre exemple des facteurs contribuant à l'attractivité de la France, comme pays d'accueil d'IDE.

Les choix de localisation des firmes multinationales leur permettent enfin de conquérir de nouveaux marchés (cf. doc. 1). Elles vont alors être attentives à la taille du marché et au pouvoir d'achat des consommateurs. Cette prise en compte de la demande peut ainsi également expliquer la progression de la part des entrées d'IDE dans les économies en développement évoquée plus haut (cf. doc. 3), avec la constitution d'une vaste classe moyenne solvable en Chine par exemple. Se rapprocher des consommateurs est également un moyen d'économiser les coûts de transport, de contourner des barrières protectionnistes ou d'éviter le risque de change.

Ainsi, l'internationalisation de la production des entreprises s'explique par différents facteurs qui visent à améliorer leur compétitivité prix ou hors prix, et à bénéficier sur place de nouveaux débouchés.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Pourquoi la parité entre femmes et hommes en politique est-elle difficile à atteindre ?

Programme officiel :

1. Le système politique démocratique

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative.	Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux socio-politiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On

		s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative). Acquis de première : démocratie représentative, démocratie participative.
--	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Parité, modes de scrutin.
Mécanismes	On montrera les difficultés rencontrées pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique.
Savoir-faire quantitatifs	Lecture de pourcentages de répartition.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Document statistique montrant l'impact de la loi sur la parité sur la présence des femmes dans les principales assemblées politiques (Assemblée Nationale, conseils municipaux ...).
Document 2	Document mettant en évidence les stratégies des partis politiques pour évincer les femmes du domaine politique malgré l'existence de la loi sur la parité.

Réponse possible :

Malgré l'adoption de la loi sur la parité en 2000, les femmes continuent à être sous – représentées en politique. Pour quelles raisons ?

Des raisons socio-culturelles :

- La tradition : le pouvoir politique a longtemps été incarné par des hommes (document 2).
- L'existence de stéréotypes sexués et sexistes (document 2) : les femmes seraient moins aptes à exercer le pouvoir politique que les hommes car elles n'auraient pas les qualités nécessaires pour réussir en politique (manque de compétence, d'autorité, de contrôle d'elle-même...).
- Les conséquences de la socialisation différentielle entre filles et garçons : les valeurs transmises par la famille aux garçons, lors de la socialisation primaire, leur permettent davantage de réussir en politique (ambition, esprit de compétition, combativité ...). L'inégale répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes résulte également de la socialisation différentielle et peut expliquer en partie le manque d'investissement des femmes dans la vie politique.

Des stratégies au sein des partis politiques peu favorables à la parité femme/homme :

- Les stratégies de certains partis politiques pour contourner la loi sur la parité : les partis politiques préfèrent parfois s'acquitter de pénalités financières plutôt que de respecter la loi sur la parité. Ils ont tendance également à présenter des femmes dans des circonscriptions jugées imprenables ou à des positions qui ne leur permettent pas l'accès à des fonctions politiques à responsabilité (document 1 : davantage de conseillères entre 2008 et 2014 mais peu de maires).
- Les partis politiques préfèrent présenter des hommes car, objectivement, ils ont plus de chance d'être élus que les femmes en raison de leur expérience, notoriété, réseau social ... acquis lors de leurs mandats précédents. Il existe en quelque sorte une prime au « candidat sortant » qui ne permet pas aux femmes d'accéder à des mandats électifs.
- L'influence du mode de scrutin utilisé lors de l'élection et le caractère contraignant ou non de la loi : avec le scrutin de liste, l'alternance est obligatoire et l'instauration de la loi sur la parité a permis une augmentation de la représentation des femmes dans les conseils municipaux, régionaux... (document 1). Ce n'est pas le cas avec le scrutin majoritaire.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques
PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Vous montrerez qu'il existe une diversité de répertoires d'action politique.

Programme officiel :

1. La participation politique

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
2.2 : Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?	Répertoires d'action politique	Tout en insistant sur l'acte électoral et son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique.

Attentes essentielles :

Notions	Répertoires d'action politique
---------	--------------------------------

Exploitation possible des documents :

Document	Le document met en évidence l'existence de différentes formes de participation politique, et le fait que de manière générale la participation politique soit faible.
----------	--

Réponse possible :

Les répertoires de l'action politique peuvent être divers :

- en premier, le répertoire de la participation politique en lien avec l'acte électoral correspondant à la participation conventionnelle. Le répertoire va du vote lui-même à la campagne électorale, les actions menées respectent le cadre légal et ne remettent pas en cause le système politique. Il s'agit d'exercer son droit de vote, ou encore le droit d'exprimer son opinion lors de meetings électoraux. On constate que le vote est le moyen d'action le plus utilisé puisque plus de 50% des citoyens votent et dans le cadre privé, entre 50% à 70% des citoyens s'intéressent aux élections (document). Malgré tout le répertoire d'actions des citoyens ne se limite pas à cela.

- en second, le répertoire de la participation politique correspondant aux actions menées dans le cadre protestataires et qui vise parfois à remettre en cause le système politique en place (participation non conventionnelle). Les moyens d'actions sont par exemple la grève, les manifestations ou encore des actions « coup de poing » comme la mise en scène de la maltraitance animale. Les actions mises en place peuvent parfois franchir le cadre de la légalité à l'image d'une grève sauvage ou encore d'occupation illégale de locaux. On constate que l'implication des citoyens est bien plus faible, puisque seulement 10% d'entre eux sont impliqués dans une participation protestataire, et 5 fois moins si on sort de la manifestation et qu'on utilise un moyen comme le boycott ou encore l'occupation des locaux (document).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : À quelles difficultés est confronté le financement de la protection sociale en France? Vous pourrez privilégier le cas du système de santé.

Programme officiel :

1. Économie et démographie

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition/capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France. On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation. On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée : dans les deux cas se posent des problèmes d'incitation et d'asymétrie d'information (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soin, ticket modérateur, etc.). Acquis de première : prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétries d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence.

Attentes essentielles :

Notions	Incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse
Mécanismes	Montrer que le financement de la protection sociale, en particulier du système de santé, est confronté à un problème d'incitation et d'asymétrie d'information (aléa moral, sélection adverse). Montrer que les difficultés de financement de la protection sociale, en particulier du système de santé, peuvent aussi résulter des évolutions démographiques et économiques.

Exploitation possible des documents :

Document 1	La prise en charge des dépenses de santé par le système d'assurance maladie induit des problèmes d'aléa moral.
Document 2	Les dépenses de santé remboursées augmentent avec l'âge. L'augmentation de la part des 60 ans et plus que connaissent les pays développés pourrait donc contribuer à une augmentation marquée des dépenses de santé.

Réponse possible :

- La protection sociale désigne tous les **mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face à des "risques sociaux » (vieillesse, maladie, etc.)**. La santé est l'un des postes les plus importants des dépenses de protection sociale. Mais la progression des dépenses de santé provoque des déficits récurrents et suscite des interrogations concernant son financement.

- Ces difficultés financières mettent d'abord en question l'organisation du système de santé.

En France, la protection sociale est principalement financée par les cotisations sociales versées à la Sécurité Sociale selon un principe de solidarité. Le système de santé est donc régulé de manière administrée, mais des organismes privés peuvent compléter la prise en charge (assurance privée ou mutuelle). Cette organisation pose alors un problème d'incitations et d'asymétrie d'informations (aléa moral, sélection adverse).

Il y aura aléa moral si, face à un problème de santé, les individus prennent davantage de risques et dépensent davantage de soins parce qu'ils se savent assurés. Cette surconsommation n'est pas forcément du fait de l'assuré. Le risque moral peut être à l'initiative du producteur de soins, qui n'a pas intérêt à limiter le volume de soins qu'il prescrit, lorsqu'il est rémunéré à l'acte. Le risque d'aléa moral peut être réduit en laissant une partie des dépenses à la charge de l'assuré. Mais quand des assurances privées complètent la prise en charge, « le cumul des deux contrats réduit évidemment ses incitations à réduire ses risques » (document 1).

L'assurance complémentaire privée peut, en outre, être confrontée à des risques de sélection adverse. Les individus de risque faible peuvent être incités à ne pas s'assurer, et dans ce cas les primes augmentent pour le reste des assurés, ce qui conduit les meilleurs risques parmi ceux-ci à quitter à leur tour le marché de l'assurance. Cette spirale peut en principe conduire à la disparition pure et simple du marché d'assurance.

- Les évolutions démographiques et économiques sont d'autres facteurs qui expliquent les difficultés de financement de la protection sociale et du système de santé en particulier.

Le vieillissement démographique est souvent mis en avant pour expliquer la hausse des dépenses de santé. Les personnes âgées consomment davantage de soins médicaux que leurs cadets. En France, en 2008, le montant des remboursements de santé d'une personne âgée de 90 à 94 ans s'élève en moyenne à 6 600 euros par an, soit environ 6 fois plus que le montant remboursé à une personne de 45 à 49 ans (document 2). L'augmentation de la part des 60 ans et plus que connaissent les pays développés pourrait donc en partie expliquer l'essor des dépenses de santé.

Le vieillissement ne constitue pourtant que l'un des facteurs influençant l'évolution des dépenses de santé. Outre les caractéristiques institutionnelles du système de santé, les autres facteurs qui interviennent sont le niveau de vie (une hausse globale du niveau de vie s'accompagne d'une augmentation de la demande de soins) et le progrès des techniques médicales (les innovations sont souvent très coûteuses).

Enfin, une part des déficits de l'assurance maladie est imputable à la conjoncture économique. La crise qui a débuté en 2008 explique la chute des recettes et le creusement des déficits apparus depuis.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Comment les barrières à l'entrée permettent-elles aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché ?

Programme officiel :

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?	Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.	En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance. À l'aide d'exemples simples (tarification dans les transports, dans les télécommunications, etc.), on étudiera les stratégies de prix du monopole discriminant. Acquis de première : oligopole, monopole, pouvoir de marché, preneur de prix, coût moyen/marginal, recette moyenne/marginale.

Attentes essentielles :

Notions	Stratégies d'entreprises, pouvoir de marché, barrière à l'entrée, faiseur de prix.
Mécanismes	Distinguer les différents types de barrières à l'entrée et leurs conséquences sur la situation de marché.

Exploitation possible du document :

Document 1	Le document illustre les formes de barrières à l'entrée pouvant exister dans le secteur bancaire (barrières à l'entrée surtout de nature « stratégique »). En effet, la relation de clientèle sur le marché bancaire est à l'origine de coûts de transaction pour les consommateurs, ce qui permet aux banques d'avoir une clientèle captive. Pour dissuader d'autres banques d'entrer sur le marché, les banques en place développent cette relation de clientèle. Celle-ci, grâce aux informations collectées sur les clients, permet aux banques de devenir « faiseuses de prix » puisqu'elles peuvent proposer des prix plus attractifs que les concurrents mais plus élevés que dans une situation de concurrence pure et parfaite (notamment d'information parfaite).
------------	---

Réponse possible :

La diversité des structures de marché implique l'existence de barrières à l'entrée de nature multiple. Cela donne l'occasion aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles ou de profiter d'une structure particulière de marché permettant d'accroître leur pouvoir de marché.

Certains marchés, du fait de leurs caractéristiques, génèrent des obstacles de nature « structurelle ».

- Sur certains marchés nécessitant d'importants investissements ou impliquant des coûts fixes élevés, il sera difficile pour de nouvelles entreprises d'entrer sur le marché (l'exemple des activités de réseaux illustre cette forme de barrières à l'entrée).
- Les pouvoirs publics, du fait de barrières réglementaires, peuvent également limiter l'accès aux marchés, favorisant ainsi les entreprises en place (les marchés à licences en sont un exemple).

Les entreprises bénéficiant de ces barrières à l'entrée de nature structurelle peuvent fixer des prix supérieurs au prix d'équilibre puisque l'hypothèse d'atomicité n'est pas respectée.

Les entreprises peuvent également, pour augmenter leurs parts de marché et leurs profits, mettre en place des stratégies empêchant les concurrents d'entrer sur le marché.

- Les entreprises peuvent aussi jouer sur les prix pour empêcher l'entrée de nouveaux concurrents.

Ce type de stratégies existe sur le marché bancaire. Il est caractérisé par des coûts de transaction pour le consommateur (notamment en ce qui concerne le service de crédits bancaires) qui l'empêche de se tourner facilement vers les entreprises concurrentes. Les banques profitent de cette situation pour développer la relation-client. Le document proposé montre que l'information détenue par les banques sur leurs clients grâce au développement de la relation de clientèle permet de mieux connaître la qualité des emprunteurs et de discriminer ainsi entre ceux-ci. Elles peuvent alors devenir « price-maker » en fixant un prix inférieur à la concurrence mais supérieur à celui qu'elles devraient pratiquer au regard des risques réels de défaillance. Ainsi, en possédant une information plus complète que leurs concurrents, elles s'assurent d'un pouvoir de marché grâce à la barrière à l'entrée stratégique ainsi constituée. On se rapproche ici de la situation « d'abus de position dominante » du fait d'une information imparfaitement disponible aux concurrents.

- Par des stratégies de concentration, les entreprises limitent le nombre de concurrents et accèdent ainsi à un marché de type oligopolistique, source d'augmentation du profit.
- En innovant, les entreprises s'éloignent de la situation concurrentielle, d'autant plus que le système des brevets assure une rente de monopole à l'entreprise innovante.
- De la même façon, le marketing et la publicité sur les marchés en concurrence monopolistique permettent aux entreprises déjà en place d'éloigner les concurrents potentiels.

La présence de barrières à l'entrée sur un marché constitue une entorse aux conditions de la concurrence pure et parfaite. En effet, l'hypothèse de libre entrée et sortie du marché n'est pas respectée, ce qui remet en cause l'hypothèse d'atomicité. De plus, les barrières à l'entrée peuvent provenir d'une défaillance de marché en termes de transparence. Ainsi, les entreprises sont amenées à profiter de ces situations non-concurrentielles pour accroître leur pouvoir de marché.